



B1100-Direction des affaires culturelles-

DECISION DU MAIRE N° d.2023.181

**Exposition trésors des bibliothèques à Versailles.
Don manuel numéraire par la Fondation Etrillard au bénéfice de la ville de Versailles dans
le cadre des travaux de recherche effectués par les agents territoriaux de la bibliothèque
centrale.**

LE MAIRE DE LA VILLE DE VERSAILLES

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-22 alinéa 9° ;

Vu le Code civil et notamment l'article 894 ;

Vu la délibération n° D.2020.05.18 du Conseil municipal de Versailles du 27 mai 2020 accordant au Maire les délégations prévues à l'article L.2122-22 précité ;

Vu l'arrêté municipal n° A2023.234 du 3 février 2023 donnant délégations de fonctions et de signatures aux élus de la ville de Versailles pour la mandature 2020-2026 ;

Vu le budget de l'exercice en cours pour les imputations suivantes : chapitre 933 « CULTURE », nature 756 « Libéralités reçues », service B1130 « Bibliothèque ».

Possédant un riche patrimoine, la Bibliothèque centrale de Versailles a souhaité, le temps d'une exposition, mettre en lumière une partie de son fonds constitué notamment de tablettes cunéiformes, de manuscrits uniques, d'éditions d'une rareté extrême, de somptueuses reliures. Également présents dans cette exposition, des chefs-d'œuvre de la reliure contemporaine, des manuscrits uniques, tels qu'un « petit livre secret » rédigé par Madame de Maintenon, des éditions d'une rareté extrême, comme l'édition originale du Don Quichotte, ou encore des œuvres aux provenances exceptionnelles, comme l'exemplaire de La partie de chasse de Henri IV de Charles Collé, probablement le premier livre relié aux armes de Marie-Antoinette. Les arts graphiques sont également mis à l'honneur, avec notamment des dessins originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine. Des trésors de l'édition jeunesse sont présentés dans la malle remplie de livres américains et de lettres d'écoliers envoyée en 1946 du Connecticut à la bibliothèque de l'Heure Joyeuse de Versailles. Le parcours se termine par des faux célèbres et précieux, ayant en eux-mêmes une valeur esthétique ou historique.

Face à cette richesse artistique, culturelle et patrimoniale, la Fondation Etrillard a accepté de soutenir le travail de recherche des agents de la Bibliothèque en effectuant un don manuel à hauteur de 1 760 €.

Ce don n'étant grevé d'aucune charge, ni d'aucune condition, le don manuel peut être formalisé par voie de décision. C'est l'objet de la présente décision.

DECIDE :

- 1) d'accepter le don manuel de 1 760 € de la Fondation Etrillard au bénéfice de la ville de Versailles, non grevé de conditions ni de charges, visant à soutenir le travail de recherche des agents de la bibliothèque centrale de la ville de Versailles, effectué dans le cadre de l'exposition « Trésor des bibliothèques » ;
- 2) de signer tout document s'y rapportant.